

MARDI LE 2 SEPTEMBRE 2008

Session régulière du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec), mardi le 2 SEPTEMBRE 2008 à 19 h 00,

Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Marcel Guillemette, M. Claude Després, M. André Poulin, M. Gaston Cloutier, M. Serge Gilbert, M. Jean-Guy Marois, formant quorum.

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

▲▲▲▲▲▲▲▲

1. Ouverture de la réunion à 19 h 00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2008-269

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Marois et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. Adoption du procès-verbal de la session du 4 août 2008

2008-270

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que le procès-verbal de la session régulière du 4 août 2008 soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. Suivi des résolutions

4.1 Téléphonie IP – Nouveau numéro de téléphone

Le nouveau numéro de téléphone : (819) 560-8422

4.2 Serrures et système de clefs pour l'édifice municipal

Les serrures ont été installées le 27 août 2008.

4.3 Route 257 (direction Weedon) – réparation de l'asphalte

Le Ministère des Transports offre de l'asphalte pour une somme de 25 000 \$. Ce point sera traité ultérieurement pendant la session.

4.4 Travaux de tamisage

Les travaux ont débuté le 25 août 2008 et seront complétés dans les prochains jours.

4.5 Ventilateur de la cafétéria

Le capuchon du ventilateur a été livré le 26 août 2008. Des travaux de branchement pour l'électricité et l'isolation ainsi que la finition intérieure devront être terminés.

5. Rapport du maire

14 août : Pacte rural : réunion des comités de zones à la MRC pour réaliser un plan de zone

- Organiser ou améliorer le développement résidentiel (jeunes et aînés)

- Développer une offre de services et de loisirs de proximité

- Implanter Internet haute vitesse

- Améliorer le réseau routier

20 août : Réunion conseil des maires, proposition faite par Martin Mailhot, maire d'East Angus, à l'effet qu'au conseil des maires il y ait un vote par municipalité plus un vote supplémentaire par 5000 habitants de population. Cette proposition a été reportée à la

demande de 5 maires ayant la majorité des votes, afin d'être étudiée dans leurs municipalités.

- 25 août** : Atelier et rencontre avec Maurice Bernier, préfet de la MRC du Granit
Face au changement possible de notre municipalité pour faire partie de la MRC du Granit, M. Bernier souhaite recevoir un message clair de la population.
- 27 août** : Rencontre avec M. Jean Boucher et M. Giguère du MTQ au sujet du transfère des ponts et des responsabilités partagées par la municipalité et le MTQ
- 1 septembre** : Brunch au Camping du Domaine Sévigny à l'occasion du 20^{ième} anniversaire de l'ouverture de ce camping.

Félicitations au Domaine Sévigny qui célèbre cette année le 20^e anniversaire de l'ouverture du camping

2008-271

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Marois et résolu de transmettre une lettre de félicitation au Domaine Sévigny afin de souligner le 20^e anniversaire d'ouverture de leur camping.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. Rapport des comités

Aucun rapport car plusieurs points seront discutés au cours de la session.

6.1 Contremaître de voirie

M. Gosselin explique qu'une vérification des freins devra être faite sur la niveleuse.

6.2 Rapport du responsable du service incendie

M. Stéphane Bouffard, directeur du service incendie, donne des informations sur leur participation lors d'une intervention d'entraide pour la municipalité de Weedon. Il est aussi discuté que certaines municipalités de l'entente incendie retiennent les services d'un préventionniste.

7. Renouvellement site web

2008-272

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Poulin et résolu de renouveler l'abonnement actuel avec Telus afin d'avoir seulement un espace d'hébergement pour le site web de la municipalité d'une capacité de 200 meg au coût mensuel de 14,99 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Transfert pour nouveau numéro de téléphone

2008-273

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Poulin et résolu d'autoriser Bell à mettre en place le système de transfert des appels téléphoniques pour les gens qui auraient composé l'ancien numéro de téléphone vers le nouveau numéro. Que ce transfert est pour une durée de 6 mois au coût de 48 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. Entente relative à la propriété des amendes découlant de la poursuite de certaines infractions criminelles devant la cour municipale d'East Angus

ATTENDU QUE le Ministre, le DPCP et la Municipalité du Canton de Lingwick désirent s'entendre sur la responsabilité et la gestion de la poursuite de certaines infractions criminelles devant la Cour municipale d'East Angus dans le cadre d'un projet pilote pour une durée déterminée;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Lingwick désire conserver les amendes et les frais provenant des condamnations imposées devant sa cour municipale pour les infractions au *Code criminel* faisant l'objet d'un protocole de poursuite dont le texte est reproduit à l'annexe 1;

ATTENDU QUE le traitement de certaines infractions criminelles commises sur les territoires où cette cour a compétence peut contribuer à développer une justice de proximité pour les citoyens intéressés;

ATTENDU QUE Municipalité du Canton de Lingwick est desservie par la Sûreté du Québec et la Cour municipale d'East Angus;

EN CONSÉQUENCE,

2008-274

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Després et résolu que la Municipalité du Canton de Lingwick autorise la signature de l'entente relative à la propriété des amendes découlant de la poursuite de certaines infractions criminelles devant la cour municipale d'East Angus entre le Ministre de la Justice et le directeur des poursuites criminelles et pénales et la Municipalité du Canton de Lingwick.

Que Madame Céline Gagné, mairesse et/ou Madame Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisées à signer pour et au nom de la municipalité les documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. Gestion des ponts et responsabilités

Attendu que, en vertu du troisième alinéa de l'article 2 de la Loi sur la voirie, le gouvernement peut reconnaître à certains Ponts un caractère stratégique afin que la gestion de ces ponts relève du Ministère des Transports;

Attendu que le décret n° 98-2003 du 29 janvier 2003 et ses mises à jour subséquentes ont été modifiées par le décret n° 1176-2007 du 19 décembre 2007 pour reconnaître un caractère stratégique à certains ponts situés dans les municipalités qui comptaient 100 000 habitants et moins le 31 janvier 2001;

Attendu que le Ministère des Transports assume la responsabilité des Éléments structuraux et des Dispositifs de retenue des Ponts énumérés à l'annexe du décret 1176-2007 du 19 décembre 2007 et que les municipalités continuent à entretenir la chaussée, les trottoirs, le drainage et l'éclairage de ces Ponts;

Attendu que selon l'entente, la définition de Pont signifie : tous les ponts énumérés au décret au décret 1176-2007 et ses modifications futures incluant les premiers quinze (15) mètres situés de part et d'autre;

Attendu qu'il y a lieu, notamment pour des motifs de sécurité routière, de préciser les responsabilités des parties;

En conséquence,

2008-275

Il est proposé par le conseiller Deprés, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que la Municipalité du Canton de Lingwick autorise la signature de l'entente relative à établir les responsabilités concernant la gestion des ponts situés sur le réseau routier municipal entre le Ministère des Transports et la Municipalité du Canton de Lingwick, dont copie est annexée.

En tant que gestionnaire du réseau routier municipal sur son territoire, la Municipalité assume la responsabilité de (d');

- entretenir la chaussée, les trottoirs, le drainage et l'éclairage des Ponts;
- informer dans les meilleurs délais le Ministre par écrit de tout dommage ou de toute anomalie détectée aux Éléments structuraux et aux Dispositifs de retenue des Ponts. Ces dommages peuvent avoir été causés notamment à la suite d'un accident de la route ou lors d'une opération d'Entretien de la chaussée;
- transmettre au Ministre, lorsque disponibles, les plans, les devis et tout autre document relatif à la conception, à la construction et à l'entretien des Ponts;
- informer le Ministre, à l'étape de la planification, de tout travail que la Municipalité entend effectuer sur ou aux abords d'un Pont;
- installer toute signalisation sous sa responsabilité à l'exception de celle concernant la limitation de poids et la fermeture d'un Pont. Par exemple, la signalisation du rétrécissement de la chaussée relève de la Municipalité.

Que Madame Céline Gagné, mairesse et/ou Madame Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisées à signer pour et au nom de la municipalité les documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10.1 Demande de remboursement des frais des réparations du Pont de Gould

Attendu que le Ministère des Transports assume la responsabilité des Éléments structuraux et des Dispositifs de retenue des Ponts énumérés à l'annexe du décret 1176-2007;

Attendu que la Municipalité du Canton de Lingwick a procédé à des travaux de réparation d'une poutre pendant l'année 2006 aux coûts de 22 623 \$ plus la T.V.Q. au montant de 1 798,55 \$ pour un montant total de 24 421,55 \$;

Attendu que le Ministère des Transports doit rembourser à la municipalité des sommes investies pour les réparations dudit pont suite à reprise de la responsabilité selon le décret 1176-2007;

Attendu que la municipalité réservera cette somme pour effectuer des travaux de voirie;

Pour ces motifs,

2008-276

Il est proposé par le conseiller Cloutier, appuyé par le conseiller Després et résolu que la Municipalité du Canton de Lingwick transmette une demande de remboursement au Ministère des Transports pour les coûts de 24 421,55 \$ ainsi que copies des factures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. Travaux de voirie

2008-277

11.1 Stationnement cour de l'église : réparation asphalte

Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu que les services de Les Constructions Léo Barolet soient retenus pour des travaux d'aménagement d'une dalle de béton dans le stationnement de la cour de l'église. Les travaux et les coûts sont décrits ainsi :

Préparation du terrain :

3 pieds d'épaisseur, gravier MG 112 pour le fond, gravier 0-3/4 tamisé pour la finition, machinerie-matériel-main d'œuvre (camions non inclus) 4 080 \$

Dalle de béton :

8 pouces d'épaisseur, Béton 35 MPA, Fer armature ½ à tous les pieds dans

les deux sens, machinerie-matériel-main d'œuvre 14 965 \$

Spécification sur travaux :

Faire les traits de scie, sceller les joints avec LP1, finition du béton au balai,

Garantie : selon les normes pour le béton 35MPA

Les coûts pour tout le matériel et la main est de 19 045,00 \$ plus les taxes pour un montant total de 21 497,04 \$.

Les travaux devront être terminés avant le 30 septembre 2008 et le stationnement sera fermé aux camions lors des travaux.

LE CONSEILLER DESPRÉS VOTE CONTRE.

ADOPTÉ SUR MAJORITÉ

- 2008-278 **11.2 Achat de balises coniques**
Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu de faire l'achat de 10 balises coniques d'une hauteur de 70 cm auprès de la compagnie Signalisation de l'Estrie au coût unitaire 20,95 chacune pour un montant total de 236,48 \$ incluant les taxes.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
- 2008-279 **11.3 Toile de protection pour réserve de sable**
Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Després et résolu de faire l'achat de 2 toiles, pour la réserve d'abrasif, de dimension 40 x 100 et d'épaisseur de .006 auprès de la Coop de Weedon au coût unitaire 232,33 \$ chacune pour un montant total de 524,50 \$ incluant les taxes.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
- 2008-280 **11.4 Achat de pancartes et poteaux pour signalisation des ponceaux**
Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Després et résolu de faire l'achat de 31 plaques et poteaux pour la signalisation des ponceaux auprès de la compagnie Signalisation de l'Estrie.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
- 2008-281 **11.5 Creusage de fossés : Montagne Rouge et chemin Bourque**
Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Després et résolu d'exécuter des travaux de creusage des fossés pour les chemins suivants :
. Chemin de la Montagne Rouge : approximativement 2 000 pieds;
. Chemin Bourque : approximativement entre 800 et 900 pieds.
La municipalité fait la location d'une pelle mécanique de Léo Barolet au coût de 100 \$ de l'heure.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. Réforme cadastrale

- 12.1 Procédures pour reconnaître les chemins : Dell, Den, Poulin et surlargeur de l'emprise du chemin North Hill**
Informations sur le dossier reporté à l'atelier du 29 septembre 2008.
- 12.2 Procédures pour ententes de gré à gré**
Informations sur le dossier reporté à l'atelier du 29 septembre 2008.

A CET INSTANT, LE CONSEILLER MAROIS QUITTE SON SIÈGE.

12.3 Fermeture ancienne emprise des routes : Route 257 (Domaine Sévigny)

Considérant les travaux pour la Réforme cadastrale sur le territoire de la Municipalité du Canton de Lingwick;

Considérant que l'ancienne emprise d'une partie de la route 257 n'a pas été cédée et/ou fermée lors des travaux de déplacement de l'emprise de la dite route;

Considérant que les titres doivent être officialisés pour ce terrain ;

2008-282

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que la Municipalité du Canton de Lingwick cède la partie de terrain représentant le tronçon de l'ancienne emprise de la route 257 en faveur du propriétaire contiguë soit le Domaine Sévigny.

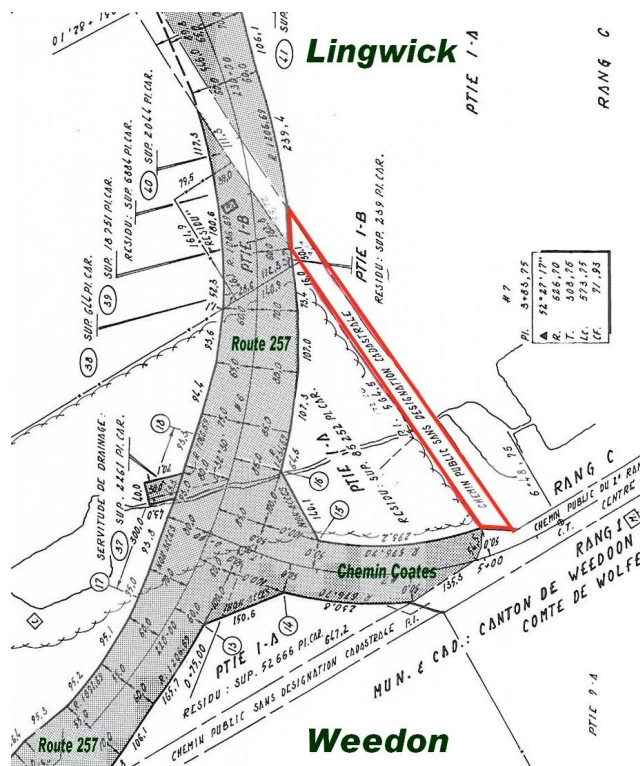
Cette cession de terrain est faite aux conditions suivantes :

. Le propriétaire accepte de fournir gratuitement l'accès au grand lac pour le puisage d'eau qui sera déterminé par une servitude perpétuelle légale en faveur de la Municipalité du Canton de Lingwick pour les services incendies de Lingwick et Weedon à la condition que les frais des contrats et d'enregistrement soient partagés entre les 2 municipalités.

. Que les services de Me Claire Bouffard, notaire, seront retenus pour les documents.

. Que Madame Céline Gagné, mairesse et/ou Madame Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisées à signer pour et au nom de la municipalité les documents relatifs à cette servitude et/ou tous autres documents.

ADOPTÉ SUR MAJORITÉ



LE CONSEILLER MAROIS REPREND SON SIÈGE.

12.4 Fermeture ancienne emprise des routes : Chemin Fontainebleau

Informations sur le dossier reporté à l'atelier du 29 septembre 2008.

13. **Période de questions**

14. **Pause santé** de 20 h 10 à 20 h 26.

15. **Servitude de puisage d'eau – Domaine Sévigny**

15.1 Entente avec la Municipalité de Weedon

Madame Céline Gagné, mairesse, fait lecture des résolutions 2006-429 et 2006-430 adoptées le 6 novembre 2006. Les membres du conseil confirment leur l'application qui mandatait Me Claire Bouffard, notaire, à préparer les documents d'une servitude légale de puisage d'eau envers la municipalité du Canton de Lingwick et servant aux services incendies des Municipalités du Canton de Lingwick et de Weedon, sur la propriété appartenant au Domaine Sévigny.

La résolution 2006-430 autorise la répartition en parts égales entre les deux municipalités des coûts relatifs à l'installation et/ou l'entretien d'une borne sèche pour puiser de l'eau dans le grand lac sur la propriété du Domaine Sévigny.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15.2 Mandat de préparation de la servitude – Me Claire Bouffard

Dossier discuté précédemment.

15.3 Frais pour installation et entretien

Des vérifications seront faites par les services incendies.

16. **Inspection des détecteurs de fumée**

2008-283

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que les pompiers volontaires feront la visite des résidences du canton de Lingwick, afin de vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée. Les visites doivent obligatoirement être effectuées par équipe de deux pompiers volontaires et un montant de 5\$ est attribué à l'équipe pour chacune des résidences visitées plus les frais de déplacement. Des piles seront achetées pour remplacement, s'il y a lieu, pour un montant maximal de 50\$. Les pompiers présenteront un formulaire à l'occupant de chaque résidence qui devra indiquer le bon fonctionnement ou non du détecteur de fumée et celui-ci approuvera par sa signature. Les visites auront lieu vers le 11 octobre prochain et un avis sera diffusé dans Le Reflet, cet avis sera transmis aussi aux responsables du Territoire MAR-RIN.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17. **Formation**

2008-284

17.1 Officier – Cegep de Sherbrooke

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu que Monsieur Frédéric Ward, pompier volontaire, soit autorisé à suivre le cours 1 : Organisation des opérations d'urgence 311-8A4-Mo-7036 (60 heures), pour la formation PROFIL OFFICIER 1, offerte par le CEGEP de Sherbrooke.

Ce cours se déroulera du 27 septembre au 9 novembre 2008 et les coûts sont de 185 \$, plus les frais de l'ENPQ au montant de 155 \$ et les frais de 10 \$ pour l'ouverture d'un nouveau dossier, pour un montant total de 340 \$.

Cette inscription est valable à la condition que M. Ward signe la lettre d'engagement tel que stipulé par la résolution 2006-427.

Le temps de présence relié à la formation théorique et pratique sera rémunéré par la municipalité, au taux de 8 \$ de l'heure, et les frais de

déplacement et de repas selon le règlement en vigueur, seront remboursés; le tout payable à la fin de la formation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17.2 Pompier – section 2 à East Angus

Ce dossier est reporté à l'atelier du 29 septembre 2008 car des informations pour l'horaire des cours doivent être vérifiées.

17.3 Pompier – section 3 en anglais par internet pour Steven Whalen

Dossier reporté pour vérification des dates de formation.

17.4 Frais pour reprise de l'examen : Pompier 1 – section 3

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu d'autoriser les frais reliés à l'examen POMPIER 1 – section 3 qui sera tenu le 13 septembre à Scotstown.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2008-285

18. Adoption des comptes pour la suite du mois d'août 2008 et comptes

courants

10870	ANNULÉ		
10943	Comité Loisir de la MRC HSF	Commandite rép.: Rés. : 2008-265	100,00 \$
10944	Béland Honoré	Voirie : emp. Temp.: sem. Finis. 2/08/08	68,76 \$
10945	Gaillard Benoît	Journalier : semaine finis.2-08-2008	329,23 \$
10946	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro Québec : lampes de rues	180,81 \$
10947	Fournier, Guy	Inspecteur bâtiment : sem. finis. 2/08/08	200,00 \$
10948	Féd. Québécoise des municipalités	Inscrip congrès 2008 - Rés : 2008-240	598,24 \$
10949	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Bell : Bureau municipal: 198,12 \$ Bell : Garage : 85 \$	283,12 \$
10950	Gaillard Benoît	Journalier : semaine finis.9-08-2008	329,23 \$
10951	Fournier, Guy	Inspecteur bâtiment : sem. finis. 9/08/08	200,00 \$
10952	Savane Investissement	Achat parcelle terrain : route 257 + taxes	781,47 \$
10953	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro Québec : Centre com. 261,50 \$ OTJ : 94,18 \$	355,68 \$
10954	Gaillard Benoît	Journalier : semaine finis.16-08-2008	329,23 \$
10955	Fournier, Guy	Inspecteur bâtiment : sem. finis. 16/08/08	200,00 \$
10956	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro Québec : Pont couvert	29,22 \$
10957	Gaillard Benoît	Journalier : semaine finis.23-08-2008	329,23 \$
10958	Fournier, Guy	Inspecteur bâtiment : sem. finis. 23/08/08	200,00 \$
10959	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Site web	11,23 \$
10960	Bourque Michel	Serv. Inc. : pratique	30,00 \$
10961	Bouffard Stéphane	Serv. Inc. : pratique et entraide	92,00 \$
10962	Bourque Sylvio	Serv. Inc. : pratique et entraide	85,00 \$
10963	Gaillard Benoît	Serv. Incendie : pratique	28,00 \$
10964	Lapointe Josée	Serv. Inc. : entraide	54,00 \$
10965	Rousseau Alain	Serv. Inc. : entraide	54,00 \$
10966	Rousseau Jacques	Serv. Inc. : entraide et formation : examen	86,00 \$
10967	Gaillard Benoît	Journalier : semaine finis.30-08-2008	329,23 \$
10968	Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Remises employeurs - août 2008	2 856,60 \$
10969	Fournier, Guy	Inspecteur bâtiment : sem. finis. 30/08/08	200,00 \$
	Remboursement de prêt à terme		
	15/08/2008	Remboursement automatique	

	Camion autopompe - Année 2005	1 941,83 \$
Dépôt direct - Employés permanents		
Salaire : août 2008	Dépôt direct	7 022,32 \$
Liste des chèques émis 2 septembre 2008		
10970	Cloutier Gaston	Élu - Rémunération et allocation dép. 576,04 \$
10971	Després Claude	Élu - Rémunération et allocation dép. 1 091,41 \$
10972	Gagné Céline	Élu - Rémunération et allocation dép. 1 479,75 \$
10973	Gilbert Serge	Élu - Rémunération et allocation dép. 546,17 \$
10974	Guillemette Marcel	Élu - Rémunération et allocation dép. 908,55 \$
10975	Marois Jean-Guy	Élu - Rémunération et allocation dép. 546,17 \$
10976	Poulin André	Élu - Rémunération et allocation dép. 546,17 \$
10977	Chauffage Robert Verret	Voirie : diesel et baril d'huile et dépôt 2 517,45 \$
10978	Marché Bernadin	Juillet et août: 707,90 \$ Bureau : timbres, crème, serviettes: 291,57 Garage : collets, propane, ruban : 65,62 Pelouse : essence, huile : 325,71 Incendie : essence : 25
10979	M.R.C. Haut St-François	Juillet - site enfouis. et redevances 864,62 \$
10980	Le Centre du Camion (Amiante) inc.	Camion 97 : alternateur/gardeb: 340,71 981,72 \$ Camion autopompe : filtres : 60,53 Camion citerne : pin, bracket: 580,48
10981	Le Haut St-Francois	Publication : avis règlements urbanisme 432,70 \$
10982	Dubé Équipement de Bureau	Caisses papier, cartouche imprimante 164,32 \$
10983	Signalisation l'Estrie	Panneaux : 70km/h et interdit. Camping 335,24 \$
10984	Société Coop. Agricole Weedon	Pinceau, peinture, capuchon, teinture 257,34 \$
10985	Labbé Benoit	Gravier brut 914,29 \$
10986	Bilco	Voirie : buanderie 112,12 \$
10987	Me Claire Bouffard	Contrat : Savane Investissement 449,63 \$
10988	Pièces d'auto Angus	Lit mécanicien, pièces et crédit : epoxy 145,34 \$
10989	Rousseau Jacques	Déplacement examen pompier 16,00 \$
10990	Fournier, Guy	Ins. Bât : déplacements 122,80 \$
10991	Gaillard Benoît	Journalier : déplacements 93,20 \$
10992	Acklands Grainger inc.	Tests appareils respiratoires 141,09 \$
10993	ANNULÉ	
10994	Fournitures et ameublements du Québec	Taxes sur licence Access 24,82 \$
10995	Donlox	Centre communautaire : clés uniques 241,55 \$
10996	Les Consultants Beau Boisé	Volet II : protecteurs, piquets, paillis 1 737,59 \$
10997	Fonds de l'information foncière	Avis de mutation 9,00 \$
10998	Construction A. Boisvert inc.	Gravier 2 758,67 \$
10999	Les Bétons L. Barolet	Gravier 1 959,11 \$

Les chèques suivants seront émis dès que nous aurons reçu les formulaires de chèque :

Jean-Luc Bissonnette	Route 257:Transport camion – Remb: MTQ	1 260,92 \$
Les Bétons L. Barolet	Route 257:Location compacteur – Remb: MTQ	2 902,30 \$
Les Constructions Léo Barolet inc.	Route 257: Pelle et tramac, transport – Remb: MTQ	3 442,69 \$
Les Bétons L. Barolet	Route 257: Location compacteur – Remb: MTQ	5 804,60 \$
Éric & Georges Beloins inc.	Route 257: Transport camion –	

Coop Weedon	Remb: MTQ Route 257: Graines pour semence – Remb: MTQ	1 968,21 \$ 420,00 \$
Signalisation L'Estrie	Route 257 : Location panneaux – Remb: 257	580,75 \$
Les Laboratoires Shermont	Route 257: Test granulométrique: Remb MTQ	457,82 \$
Centre Reno Le Craig	Route 257: Location compacteur: Remb: MTQ	116,26 \$
Donlox	Installation serrures et barre panique	748,94 \$
Caisse Populaire de Hauts-Boisés	Hydro Québec : garage municipal	194,12 \$
Bourque Sylvio	Déplacement : voirie : 19,20 \$ + incendie : 8 \$	27,20 \$
Gosselin Richard	Déplacement : voirie	107,60 \$
Services Sanitaires Denis Fortier	Août : collecte déchets et récupération	2 884,38 \$
	TOTAL:	58 900,98 \$

2008-286

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Marois et résolu que les comptes sur la liste présentée soient acceptés et en autorise leur paiement pour un montant total de 58 900,98 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit # 2008-09-02-01

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au total de 58 900,98 \$.

18.1 Présentation du rapport de la situation financière au 2 septembre 2008

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet à chaque élu une copie de l'état des activités financières au 2 septembre 2008 et en fait la présentation. Les dépenses de fonctionnement et d'investissements totalisent un montant de 696 068,19 \$.

19. Engagement des dépenses pour le mois de septembre 2008

#POSTE	Description	Montant
Conseil municipal		
02-110-00-329	Lait, café, jus, biscuits	20,00
Gestion financière et administrative		
02-130-00-321	Frais de poste	100,00
Aménagement, urbanisme et zonage		
02-610-00-310	Frais de déplacement insp. en bâtiment	100,00
Loisirs et culture		
02-701-50-310	Frais de déplacement Parcs	75,00
02-701-50-513	Entretien tracteur à gazon	50,00
	Location harnais de sécurité et câble	80,00
02-701-50-631	Entretien des pelouses essence et fourm.	200,00
ENGAGEMENT DE DÉPENSES SEPTEMBRE 2008 :		625,00 \$

2008-287

Il est proposé par le conseiller Després appuyé par le conseiller Marois et résolu que le conseil accepte la liste d'engagement de dépenses pour le mois de septembre 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Engagement des dépenses pour le mois de septembre 2008

Certificat de crédit # 2008-09-02-02

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour ces dépenses au total de 625 \$.

Information pour l'achat d'un harnais de sécurité et câbles

Des informations seront prises en vue de l'achat d'un harnais de sécurité et les câbles appropriés pour effectuer des travaux sur les toits des bâtiments municipaux.

- 2008-288**
- 20. Changement d'ordinateur de l'inspecteur**
Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu de faire l'achat d'une tour d'ordinateur usagée auprès de Électropuce le tout en échange de l'ordinateur actuel servant à l'inspecteur en bâtiment.
Le nouvel ordinateur comprendra : IBM réusiné : Pentium 4 : 3 gig, Mémoire : 512 meg, Disque dur : 40 gig, Windows XP professionnel.
Garantie : 90 jours
Prix : Frais d'installation, appareil et la livraison pour un montant de 250 \$ plus les taxes.
Ceci inclus le transfert des fichiers de l'ancien appareil au nouveau.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
- 2008-289**
- 21. Volet II**
Lors de l'adoption de la résolution 2008-79, le 3 mars 2008; la participation financière de la municipalité à ce projet avait été établie pour un maximum de 1 500 \$, plus le bénévolat. Le montant total de la subvention accordée était de 8 500 \$ pour un total de 10 000 \$.
Le projet est complété. Le bénévolat fourni est évalué à 1 797 \$ plus 6h de secrétariat au coût de 150 \$.
Le montant total des dépenses se situe à 9 906,36\$ sans les taxes, plus TPS 495,32 \$ et TVQ 780,13 \$ pour un total de 11 181,80 \$ avec les taxes.
Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu d'entériner le paiement total des dépenses plus taxes au montant de 11 181,80 \$
- 2008-290**
- 22. Agrandissement cabane pour rangement des outils d'entretien des pelouses et souffleuse**
Le dossier est reporté à l'an prochain.
- 2008-290**
- 23. Surface de la patinoire**
Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Marois et résolu de faire l'achat d'une quantité de 5 – 5 gallons de peinture blanche au montant de 106 \$ plus les taxes et de 1 – 5 gallons de réducteur au montant de 74 \$ plus les taxes pour un montant total de 681,77 \$ incluant les taxes auprès de Décoration King de Sherbrooke et ce pour la surface de la patinoire.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS
- 2008-21**
- 24. Pompe du puits – patinoire**
Le dossier est reporté à l'atelier du 29 septembre 2008, afin d'obtenir plus d'information.
- 2008-21**
- 25. Maisonnette jeux**
Il est proposé par le conseiller Poulin, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu d'autoriser l'achat de divers matériaux pour la construction d'une maisonnette-jeux d'une grandeur de 8 pieds par 9,6 pieds, soit :
4 feuilles « aspenite » : 10,40 \$/ feuille + taxes = 46,96 \$

Couverture : 4 paquets de bardeaux d'asphalte : 22,99 \$ / paquet + taxes = 103,80 \$

Planches pour les murs : 125 \$ approximatif + taxes = 141,09 \$

Blocs de ciment : 6 x 5,40 \$ / chacun + taxes = 36,57 \$

Clous et vis

Pour un montant approximatif total de : 328,42 \$ incluant les taxes et il faudra ajouter des clous et vis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

26. Correspondance du maire

27. Correspondance de la secrétaire

28. Varia

Réparation de l'asphalte de la route 257

2008-292

Il est proposé par le conseiller Després, appuyé par le conseiller Guillemette et résolu d'accepter l'offre faite par le Ministère des Transports qui fournira une quantité d'asphalte équivalente à 25 000 \$, soit une quantité approximative de 250 tonnes, et qui demande que la municipalité soit responsable des travaux comprenant le transport et l'épandage sur la route 257 en direction de Weedon, dans le secteur du Pont couvert.

Les travaux devront se faire sur une largeur de route de 7 mètres et pour une épaisseur de 1 ½ à 2 pouces sur une distance approximative de 200 mètres.

La municipalité demandera des estimés et retiendra les services d'un entrepreneur pour l'exécution des travaux pour un montant maximum de 10 500 \$ plus les taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

29. Période de questions

CERTIFICAT DE CRÉDIT # 2008-09-02-03

Je soussignée, Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que le canton de Lingwick dispose de crédit budgétaire suffisant pour les dépenses projetées par le conseil au cours de cette session.

30. Levée de la session

2008-293

Il est proposé par le conseiller Cloutier que la levée de la session soit prononcée. Il est 21 h 41.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné, Mairesse

Monique Polard, directrice générale
et secrétaire-trésorière